

***Appel à la GREVE le lundi 18 décembre
pour le RETRAIT du projet de décret
réformant les obligations de service des enseignants***

***et l'ouverture de véritables discussions pour que des réponses
soient apportées à la nécessaire prise en compte des réalités du
métier et que soient améliorées les conditions de son exercice***

L'intersyndicale nationale du second degré manifeste depuis maintenant plusieurs semaines sa totale opposition au projet de décret sur les obligations de service des enseignants. Le ministre a cependant clairement exprimé, lors de l'audience accordée à l'intersyndicale le 29 novembre, qu'il ne tiendrait pas compte de cette opposition : cela est confirmé par la nouvelle version du projet, diffusée le 30 novembre, et qui est strictement identique à la précédente à 2 détails d'écriture près.

Le ministre a choisi de passer en force en inscrivant le projet de décret à l'ordre du jour du Comité technique paritaire ministériel (CTPM) du 11 décembre. C'est pourquoi l'intersyndicale nationale a décidé de boycotter ce CTPM. Le quorum ne pouvant être atteint, il est reporté au 18 décembre.

L'intersyndicale appelle tous les personnels à continuer à se réunir dans les établissements et à amplifier la mobilisation. Nous appelons à participer massivement à la

**GREVE NATIONALE
le jour de la convocation du CTPM,
LUNDI 18 DECEMBRE**

**MANIFESTATION REGIONALE
à LILLE**

14h30 Porte de PARIS

(une demande d'audience a été déposée au rectorat)

L'intersyndicale de l'Académie de Lille :
**SE-UNSA, SGEN-CFDT, SNALC-CSEN, SNCL-FAEN, SNEP-FSU, SNES-
FSU, SNETAA-EIL, SNFOLC, SSEC-CNT, SUD Education , URSEN-CGT**